Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_08-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 octobre 2026

DEL_20261014_08

Nombre de Conseillers	
En exercice	**29**
De présents	**27**
De votants	**29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LEMESTRE, Maire,

Objet :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Désignation des représentants du conseil au Conseil d'Administration

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Et que la convocation avait été faite le

07 octobre 2026

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R 123-8, R 123-9, R123-10, R 123-11,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2026 fixant à 10 le nombre d'administrateurs au CCAS, dont 5 administrateurs issus du conseil municipal,

L'élection des membres a lieu au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste – sur une même liste.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_08-DE

Article 1 : De procéder par vote à bulletin secret la désignation, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

Listes des candidats :	Liste 1 : « Trignac c'est vous » - Françoise ALBERT - Sylvie BRANGER - Christelle TERREFON - Béatrice BERNARD - Yvette BERTRAIS - Patrick COUVRAND - Nathalie RENAUDINEAU
	Liste 2 : « Ensemble pour Trignac » - Laurence FREMINET - Laurence DUPONT - Guillaume HENNEQUIN - Dominique MAHE-VINCE - Sébastien WAIRY - Emilie CORDIER - Gilles BRIAND
Nombre de votants :	29
Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Suffrages valablement exprimés :	29
Répartition des sièges :	Ont obtenu : Liste 1 « Trignac c'est vous » : **4 postes** - Françoise ALBERT - Sylvie BRANGER - Christelle TERREFON - Béatrice BERNARD Liste 2 : « Ensemble pour Trignac » : **1 poste** - Laurence FREMINET

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_08-DE

Article 2 : Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

- Françoise ALBERT
- Sylvie BRANGER
- Christelle TERREFON
- Béatrice BERNARD
- Laurence FREMINET

Le conseil Municipal prend acte.

VILLE DE TRIGNAC 44570

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_08-DE